

# Principium

Mensuel de Feprabel (Ne paraît pas en août)

Le Portugal prend la présidence du Conseil de l'Union européenne pour 6 mois - P.24



Du côté du BIPAR - P.28




**BRKERS**  
Academy

La nouvelle plateforme d'examens pour les secteurs des assurances, du crédit et des services bancaires et d'investissement

P.10



Principium N°1  
Janvier 2021

**FEPRABEL**

Fédération des Courtiers en assurances & Intermédiaires financiers de Belgique



### PRINCIPIUM VOUS PRÉSENTE CE MOIS :

- P.4 Éditorial : Respect des règles - Civisme et bon sens
- P.6 En Bref

### INFORMATIONS

- P.3 Coin lecture
- P.8 Législation : Rien que le dommage, mais tout le dommage
- P.9 Législation : Constitutionnalité du délai de prescription après MIFID
- P.10 Formation : Brokers Academy, votre nouvelle plateforme d'examen
- P.14 Le site du mois : Le courtier au cœur du nouveau site web d'AXA !
- P.16 Data protection : Télétravail et cybersecurity
- P.18 MyBroker fait peau neuve et améliore encore la relation entre le courtier et ses clients
- P.20 Brocom : Ca roule pour « votre courtier » dès janvier 2021 !
- P.22 Chiffres : Investissements publicitaires dans le secteur des assurances en Belgique en 2020
- P.24 Europe : Le Portugal prend la présidence du Conseil de l'Union européenne pour 6 mois
- P.28 Europe : Du côté du Bipar
- P.30 Réflexions : Les primes d'assurances sous la loupe : l'auto
- P.32 Risk management : Covid-19 et la gestion de chaîne de l'approvisionnement
- P.34 In memoriam : Au revoir Roger Mené...
- P.35 Ensemble, disons les choses clairement !
- P.36 Focus à l'international : Assurance internationale
- P.37 Photo numérique : La sensibilité
- P.39 Quelques statistiques belges

### DIVERS

- P.42 L'assurance dans les médias
- P.44 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.46 Auto : Essai de la Mercedes A 250e Berline
- P.47 Renseignements FEPRABEL/Principium





# Sélection de nouveaux manuels



Plus d'info ? [www.corporate.be](http://www.corporate.be)

## La dissolution et la liquidation des ASBL après le Code des Sociétés et des Associations

« Les Dossiers d'ASBL Actualités » s'adressent à toute personne intéressée de près ou de loin par la gestion et l'administration des entreprises des secteurs non marchands et de l'économie sociale, principalement celles qui ont adopté la forme d'une ASBL.

ISBN : 978-2-8749-6414-5

Nombre de pages : 80

Format : A5

Année édition : 2020

Prix : 38 €

Auteurs : Michel De Wolf, Denis Dufour, Fernand Maillard, Philippe T'Kint, Jean Pierre Vincke



Plus d'info ? [www.anthemis.be](http://www.anthemis.be)

## De la vengeance à l'indemnisation sans égard à la responsabilité

Ce livre est une somme de renseignements rarement rassemblés, pouvant être directement utiles aux juristes et aux médecins experts. Mais il n'est pas que technique et son style ainsi que la présentation des différents chapitres ne nécessitant pas d'avoir lu les précédents, et parfois

suis d'une synthèse lorsqu'ils sont un peu ardues, rendent sa lecture agréable et profitable à tout esprit ouvert, curieux, quelle que soit sa formation, de pénétrer un domaine qui intéresse tout citoyen.

ISBN : 978-2-8072-0720-2

Nombre de pages : 452

Format : 17x24

Année édition : 2020

Prix : 87 €

Auteur : Pierre Lucas



Plus d'info ? [www.larcier.com](http://www.larcier.com)

## Manuel pratique d'impôt des sociétés

Ces dernières années, la matière de l'impôt des sociétés a subi de profondes modifications essentiellement suite à la loi de réforme du 25 décembre 2017 et aux lois subséquentes intervenues en 2018, 2019 et 2020.

surcoûts d'emprunts, des transferts intragroupes et des dispositifs hybrides.

ISBN : 978-2-8079-0453-8

Nombre de pages : 640

Année édition : 2020

Prix : 130 €

Auteur : Laurence Deklerck

Elle s'est complexifiée par l'introduction dans notre législation notamment des



# Respect des règles - Civisme et bon sens

« **La durée de notre privation de liberté sera proportionnelle au manque de civisme individuel.** »

Citation d'internaute

*En ce début d'année, on se prépare à une vie nouvelle, la vie post COVID. La seule question est de savoir quand une vie « normale » sera à nouveau possible ?*

Notre secteur n'est pas directement impacté, la finance et l'assurance sont toujours reconnues comme des secteurs essentiels. Toutefois, du fait de sa diversité, l'assurance est présente dans tous les secteurs, tous les citoyens sont des assurés. Ce qui implique que nous sommes et serons fortement concernés et affectés par les conséquences de cette crise.

L'assurance est aussi synonyme de prévention et à ce titre, nous devons montrer l'exemple en matière de respect des règles : télétravail, respect des mesures sanitaires et autres contraintes.

Pour le moment nous devons montrer l'exemple. La prudence s'impose pour éviter une troisième vague avant

une libération grâce à la vaccination en masse.

On a constaté cinq fois plus d'infections à cause des retours de voyages à l'étranger.

## Dossiers à suivre au niveau européen

Mais la vie continue et plusieurs dossiers sont sur la table des instances européennes, le BIPAR vient de constituer 9 groupes de travail sur les sujets suivants :

- le numérique,
- la finance/l'assurance durable,
- la fiscalité et la TVA,
- la couverture des pandémies,
- l'assurance de la responsabilité environnementale,
- la protection des données,
- les intermédiaires de crédit,
- les investissements, les IBIPs et les pensions,
- la standardisation/normalisation.

Ce 18 janvier, vous avez reçu le Flash Info sur le nouveau Code sectoriel relatif à la distribution des produits financiers concernant la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (Code AML). À la lecture de ce texte, vous constaterez que cette réglementation est fastidieuse et disproportionnée par rapport aux risques.

Nous allons donc ajouter, au niveau européen, une réflexion sur la réglementation anti-blanchiment qui est trop complexe pour un intermédiaire qui ne vend que des produits « simples » (décès ou épargne). Cette matière dépasse la Belgique et même l'Europe, le travail sera compliqué et important, mais il faut s'y atteler.

Nous suivons tous ces dossiers de près, car ils sont la source de nouvelles réglementations qui nous toucheront sous peu. Il faut donc agir à la base pour obtenir non pas une proportionnalité dans l'application des réglementations mais surtout une proportionnalité dans les textes légaux eux-mêmes.

## Un nouveau Président BROCOM



Tous les deux ans, BROCOM désigne un nouveau Président. Pour 2021 - 2022, ce sera à AXA d'assurer cette mission. Michaël BONHOMME en assumera la charge. Nous y reviendrons dans le Principium de février. Comme vous le lirez en pages 22 et 23, les budgets « médias » de BROCOM sont certes importants mais assez modestes par rapport à nos concurrents. Nous devons saluer l'expérience et l'efficacité d'Annie Courbet pour en tirer un impact maximum. Grâce à BROCOM, vous serez présents dans les médias, en affichage, en radio, en TV et sur les réseaux sociaux en 2021. Plus que jamais la communication est indispensable pour faire connaître le métier.

## Un nouveau système d'examen 100 % courtage

Ce premier janvier voit aussi le jour d'un nouveau système d'examen 100 % COURTAGE. Nous avons mis fin à une incongruité dans le secteur.



En effet, auparavant, seuls deux organismes disposaient d'un système d'examen agréé par la FSMA pour octroyer les accès à la profession d'intermédiaires (courtiers, agents,

RD et PCP). Ces deux systèmes n'étaient pas issus du courtage mais de nos fournisseurs (assureurs et banquiers, ASSURALIA et FEBELFIN).

L'UPCA et FEPRABEL se sont associés à la société TELEVIC pour mettre au point un système d'examen, plus moderne, plus mobile et moins cher qu'INSERT et FEBELFIN ACADEMY. C'est une grande victoire pour FEPRABEL. Ce système a été agréé par la FSMA et sera opérationnel dès ce mois de janvier. Vous lirez toutes les infos en pages 10 à 13.

## Le Digital

Cette pandémie a accéléré la transition digitale. Les outils évoluent, comme vous le lirez en pages 17 à 19, MYBROKER et BRIO s'adaptent. C'est important mais peut-être n'est-ce pas encore assez, ni assez vite ? C'est pourquoi FEPRABEL va analyser toutes les innovations en matière de Fintech Assurances et négocier des conditions avantageuses pour ses membres.

À suivre.

## Concurrence des banques

Dernier point et non des moindres, qui est sans doute votre première inquiétude actuellement, la concurrence des banques. Ce dossier est complexe, il dépasse largement le problème de l'offre conjointe. Nous analysons la meilleure manière d'agir afin de rétablir un équilibre économique acceptable au niveau des assurances. Les clients, qu'ils soient particuliers ou entreprises, ne peuvent plus être pris en otage par les banquiers dès qu'un crédit est sollicité. Cette pression économique doit cesser. Nous devons envisager et utiliser tous les moyens disponibles, juridiques, politiques, économiques et relationnels pour y mettre fin. Ce sera notre défi pour 2021.

Au travail.

Patrick CAUWERT  
CEO FEPRABEL  
patrick.cauwert@feprabel.be

“ *« Dès qu'on prend un crédit, on cesse d'être un homme libre. »*

Claude LELOUCH